

LA VAGUE DÉFERLANTE DE L'IMMIGRATION

Henry R. Godard *, Armelle Kaufmant **

RÉSUMÉ. Depuis le milieu des années 1980, le flux d'immigrants officiels et clandestins, dont plus de 90% proviennent de la République fédérale islamique des Comores (RFIC), s'est intensifié. Pour les Comoriens, des Anjouanais fuyant le dénuement pour la plupart, l'archipel français est une planche de salut. Pour les Français de métropole, dont le nombre s'accroît rapidement depuis les années 1980, ce territoire exotique offre des emplois d'encadrement.

ABSTRACT. Since the mid-1980s, inflows of official and illegal immigrants, more than 90% of whom come from the Federal Islamic Republic of the Comoros, have intensified. For the Comorans, mostly fleeing extreme poverty on Anjouan, the French archipelago is the last hope. For the French from mainland France, whose numbers have also risen significantly since the 1980s, this exotic territory offers managerial jobs

RESUMEN. Desde mediados de los años 1980, el flujo de migrantes legítimos y clandestinos, de las cuales más del 90 % proviene de la República federal islamista de Comores (RFIC), se intensificó. Para los habitantes de la RFIC, esencialmente pobladores de la isla de Anjouan que huyen e una situación socio-económica deplorable, el archipiélago francés representa una salvación. Para los Franceses del Hexágono, cuyo número crece rápidamente desde los años 1980, este territorio exótico ofrece empleos atractivos.

• ÉMIGRATION • MAYOTTE • Océan
INDIEN • OUTRE-MERS FRANÇAIS

• FRENCH OVERSEAS TERRITORIES •
INDIAN OCEAN • MAYOTTE • MIGRATION

• ESPACIOS FRANCESES DE ULTRAMAR •
MAYOTTE • MIGRACIONES • OCEANO
ÍNDICO

Entre 1978 et 1997, la population de Mayotte a été multipliée par 2,8, dépassant ainsi 130000 habitants, tandis que la population née hors de l'archipel est devenue 6,5 fois plus nombreuse. Ce gonflement accroît la pression foncière et la demande de services, d'équipements et d'emplois, d'autant que 15000 à 20000 immigrants, en situation illégale, ne sont pas comptabilisés.

Double immigration et métropolisation

Entre 1991 et 1997, le solde migratoire a participé pour un tiers à l'accroissement de la population mahoraise. Entre 1991 et 1997, plus de 20000 personnes se sont installées à Mayotte, contre 12000 entre 1985 et 1991 (70 % des nouveaux arrivants provenant de la RFIC et 19 % de la France métropolitaine ou d'un autre outre-mer français). En

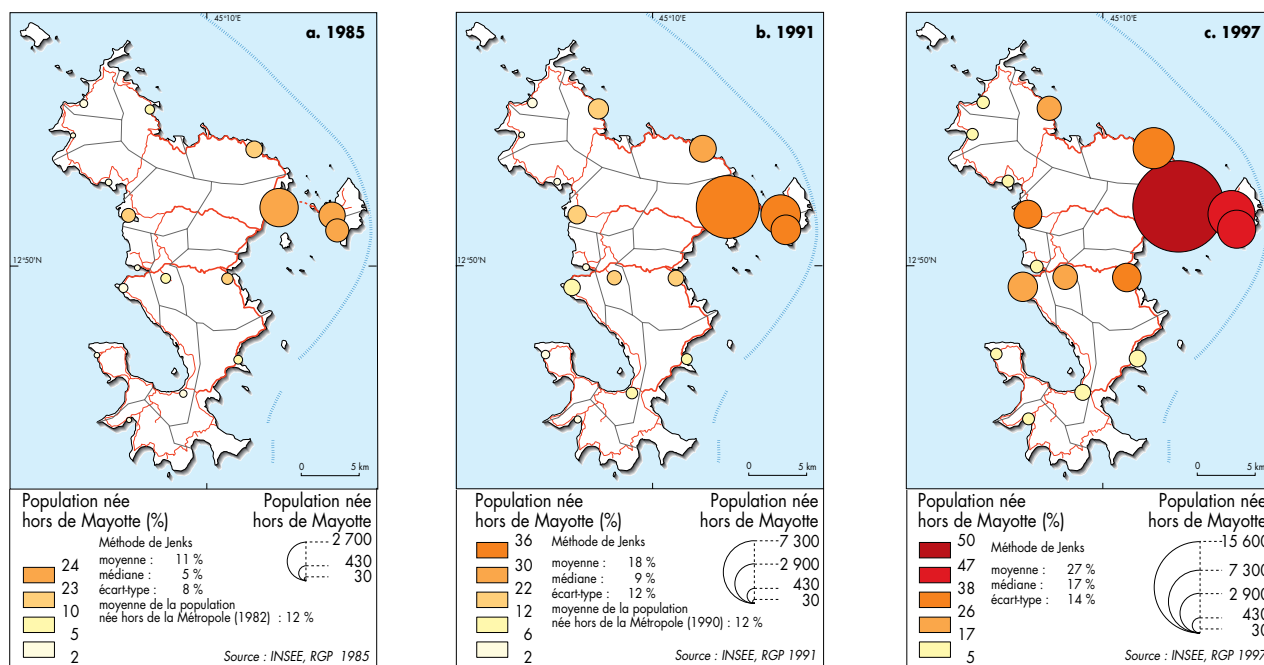
1978, moins de 11 % des habitants de Mayotte, soit 5400 personnes, étaient nés hors de l'île (1), contre 26 % en 1997 (34700). Le taux de croissance moyen annuel de ces nouveaux venus a dépassé 4 % entre 1978 et 1985, puis atteint 15 % entre 1985 et 1991, avant de se réduire légèrement à 13 % entre 1991 et 1997 (fig. 1). La population venant de l'étranger a sextuplé entre 1978 et 1997, atteignant 23 % de la population totale; ceux qui sont venus de France ou d'outre-mer (Réunion surtout) sont passés de moins de 350 à près de 4400 (fig. 2). Entre 1978 et 1997, l'apport extérieur a crû d'environ 10 % par an, la population totale de 5,7 %; cela tient à la fois à la proximité d'Anjouan et aux efforts d'encadrement engagés par la métropole.

Bien que les indicateurs socio-économiques de Mayotte restent en retrait par rapport à ceux de la Réunion et,

* Université des Antilles et de la Guyane, Faculté des lettres et sciences humaines, Laboratoire GÉODE Caraïbe, BP 7207, 97275 Schœlcher CEDEX

** Université de la Réunion, Faculté des lettres et sciences humaines, 15, avenue René Cassin, BP 7151, 97715 Saint-Denis Messag, CEDEX 15.

E-mail : henry.godard@wanadoo.fr ; Armelle.Kaufmant@univ-reunion.fr



1. La population née hors de Mayotte

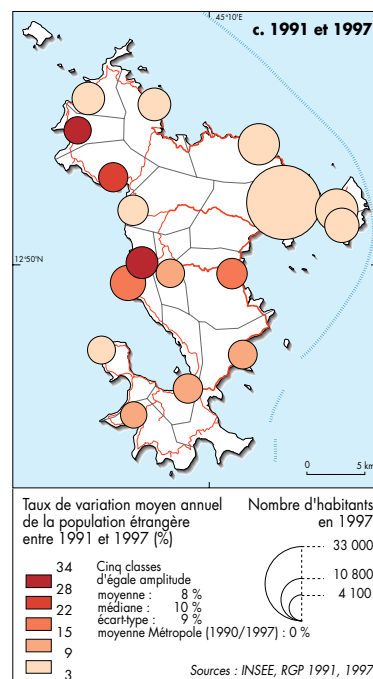
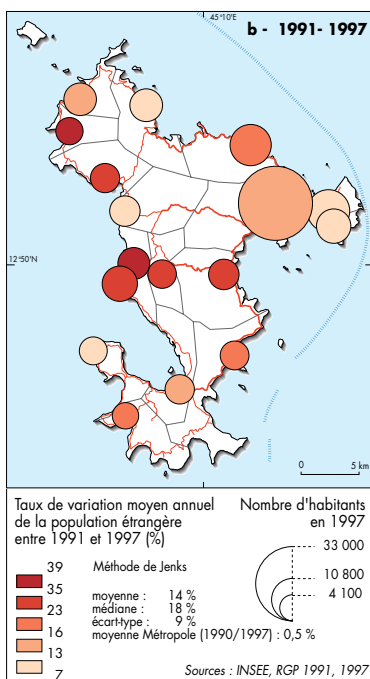
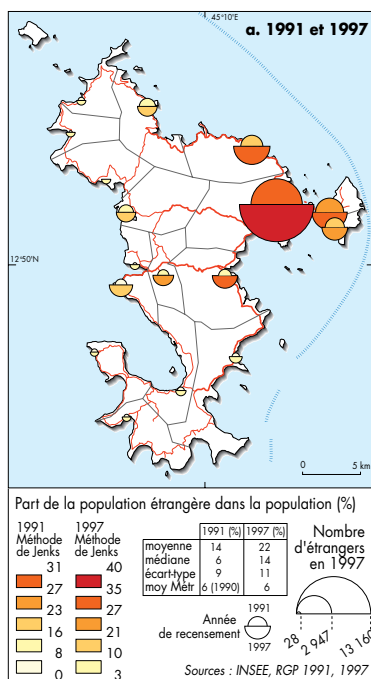
a fortiori, de la métropole, l'île apparaît privilégiée dans son environnement. Les transferts publics permettent d'assurer un niveau de vie relativement élevé à la population mahoraise, de lui fournir les infrastructures et services de base et de lui offrir des prestations et services sociaux inexistants dans les États voisins.

Consultés en 1976, les Mahorais exprimèrent à une très forte majorité le vœu de demeurer au sein de la République française. Depuis, l'écart entre les niveaux de développement de la RFIC et de Mayotte se creuse, expliquant le renforcement d'une immigration comorienne dont les origines sont anciennes. Maoré-Mayotte est une vieille terre d'immigration, volontaire ou bien forcée (fig. 3) : les Indonésiens, les Bantous et les Arabes peuplèrent l'archipel à partir du IV^e siècle; les Malgaches s'installèrent dans le sud de Grande-Terre à partir du XVI^e siècle; enfin, les esclaves amenés des côtes mozambicaines et les engagés indiens et surtout comoriens mirent en exploitation le territoire à partir du milieu du XIX^e siècle, la France ayant pris possession de Mayotte en 1841.

De la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1960, Mayotte n'a plus connu de mouvements migratoires de grande ampleur. Mais au milieu des années 1980 l'immigration en provenance de la RFIC a repris, et elle s'est

intensifiée à partir de juillet 1997, l'île d'Anjouan, peuplée de 150 000 habitants et située à 75 km, ayant alors déclaré unilatéralement son indépendance. Placée sous embargo international en 2000, Anjouan a dû affronter une situation économique dramatique : épuisement des réserves de riz, pénurie totale de carburant, paralysie du système de santé, suspension des communications avec l'extérieur (2). Des Anjouanais fuient le dénuement et espèrent s'intégrer à une société mahoraise dans laquelle se trouvent des proches ou des amis; ils visent surtout le chef-lieu, réputé offrir plus de perspectives. Les pouvoirs publics tentent de freiner l'immigration clandestine des Anjouanais; en dépit de leurs liens de parenté, ils se heurtent à des difficultés croissantes d'intégration à la société mahoraise.

Le déficit de formation de la population mahoraise et les besoins supplémentaires en cadres et en enseignants expliquent l'augmentation sensible du nombre de métropolitains et de Réunionnais depuis 1975. Ces résidents de fraîche date, souvent fonctionnaires, sont attirés par les avantages liés à l'expatriation (primes et congés bonifiés). Occupant souvent des postes clefs dans l'administration publique ou dans le secteur marchand, ils jouent un rôle économique et social majeur; ils tendent aussi à renforcer la population du pôle principal de l'île à Mamoudzou et alentour.



2. La population née étrangère

Entre 1985 et 1997, le nombre de communes dont plus de 20 % de la population était née hors de l'archipel est passé de 3 à 10 (fig. 1); plus des trois quarts de ces nouveaux venus (77 % en 1997) habitent Mamoudzou et les quatre communes voisines, où ils forment 30 % des résidents (fig. 2). Toutefois, l'encadrement français s'est un peu mieux réparti : il était concentré à 92 % dans l'agglomération de Mamoudzou en 1985, il ne l'est plus qu'à 77 % en 1997, suivant en cela l'effort d'équipement, scolaire notamment, des autres communes, et une relative dissémination des habitations confortables.

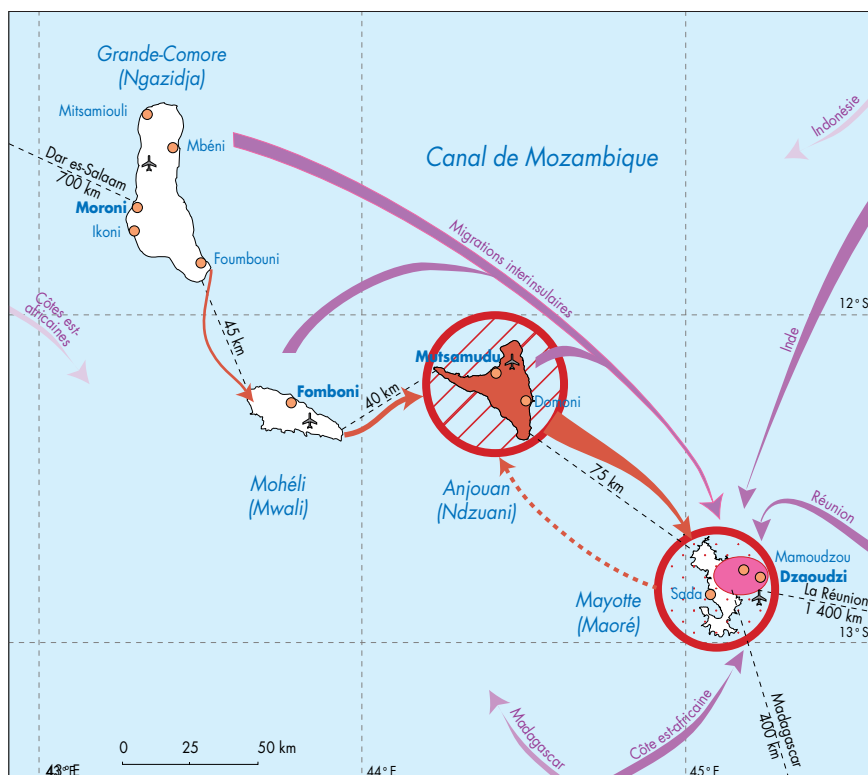
La maîtrise de l'immigration

Le Service de contrôle de l'immigration et de lutte contre l'emploi clandestin (Scilec) est la principale institution chargée de surveiller les frontières et de sanctionner le travail illégal. Les actions visant à maîtriser l'immigration s'organisent autour de trois axes. En premier lieu, il s'agit de contenir le débarquement des Anjouanais le long des côtes mahoraises : la prévention s'appuie sur une veille radar permettant de localiser les embarcations qui tentent de pénétrer dans le lagon, et sur des patrouilles aériennes et maritimes régulières. En second lieu, on s'efforce de refouler vers la RFIC les immigrants clandestins arrêtés : le nombre d'expulsions est passé de 5565 en 1995 à environ 8000 en 1999. Enfin, il

faut sévir contre l'emploi clandestin croissant : une commission interservices a été constituée en avril 1999.

La population en situation irrégulière exerce une forte pression sur le marché de l'emploi et sur les services – plus de 50 % des femmes qui accouchent à la maternité de Mamoudzou seraient étrangères. Ces tensions accrues, conjuguées à l'augmentation de la délinquance trop souvent associée aux seuls Anjouanais, entraînent l'exacerbation des manifestations à caractère raciste. En mai 1999, des Mahoraises ont organisé une marche de protestation contre les étrangers. Sur les calicots, on pouvait lire « Anjouanais, Malgaches, Grands-Comoriens dehors ! » ou « Immigration = cambriolage = insécurité ». Face à la pression de l'opinion publique, les institutions territoriales ont réagi : en juin 1999, un escadron de gendarmes arrivait en renfort de la Réunion – une des rares manifestations de « coopération » entre les deux outre-mers français de l'océan Indien... Les contrôles d'identité, les perquisitions, les opérations de ratissage systématique des quartiers sous-intégrés (Kaouéni) se sont multipliés, ainsi que les arrestations musclées. Depuis, la pression semble être retombée.

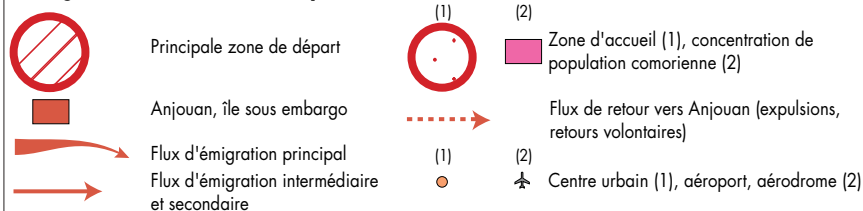
Certes, le récif-barrière et le lagon sont difficiles à surveiller. Certes, l'immigration pèse sur les charges de la collectivité, en raison des dépenses occasionnées par les dispositifs de



Les étapes du peuplement de l'archipel comorien

- ➔ Migrations indonésienne, bantoue et arabe (à partir du IV^e siècle) : mise en place du peuplement
- ➔ Migration sakalava, côte nord-occidentale de Madagascar (à partir de la fin du XVI^e siècle)
- ➔ Migration dans le cadre du système colonial : colons réunionnais, esclaves africains et engagés indiens et comoriens (à partir du milieu du XIX^e siècle)

L'immigration comorienne vers Mayotte à la fin du XX^e siècle



3. Mayotte, terre d'accueil

contrôle. Certes, le flux d'immigration clandestine renforce les multiples pressions qui pèsent sur l'archipel et rend délicate toute projection en matière de services et d'équipements. Certes, il était difficile jusqu'en l'an 2000 (refonte de l'état-civil) de lutter contre le trafic de pièces d'identité. Mais nombre de personnes semblent trouver leur compte dans les dysfonctionnements provoqués par l'immigration. Les Anjouanais en situation illégale occupent des emplois rémunérés deux à trois fois en deçà du SMIG et sont à la merci de leur employeur. Lorsque des délits sont commis, les Anjouanais font régulièrement figure de coupables tout

désignés – ils sont souvent impliqués dans les vols de barques à moteur destinées aux multiples trafics entre Anjouan et Mayotte, parfois organisés par des Mahorais, souvent effectués par des Anjouanais qui agissent comme intermédiaires, receleurs ou passeurs.

Arrêter ou même limiter sensiblement l'immigration comorienne apparaît quasi impossible, et passerait par une redéfinition de la position d'Anjouan, et même de Mohéli, au sein de la RFIC. L'accès aux services de base devrait y être une priorité des politiques d'aide internationale et de la coopération bilatérale française.

(1) Il ne faut pas confondre les rubriques «étrangers» et «population née hors de Mayotte». «Étranger» se réfère à la nationalité de l'individu quel que soit son lieu de naissance (un étranger peut être né à Mayotte ou en France métropolitaine); «Population née hors de Mayotte» renvoie au lieu de naissance (un Mahorais peut être né dans un autre outre-mer, en France métropolitaine ou à l'étranger). C'est seulement à partir de 1991 que les recensements font état de la nationalité.

(2) Alors que se préparait une réunification de l'archipel comorien à la suite d'accords provisoires signés en février 2001, un nouveau coup d'État militaire le 9 août suivant à Anjouan a remis en cause le processus.

Références bibliographiques

- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 1978, 1985, 1991, 1997, *Recensement général de la population de la collectivité territoriale de Mayotte*, Paris : INSEE.
- INSEE, 2000, *Tableau économique de Mayotte 2000/2001*, Mamoudzou : INSEE, 144 p.
- KAUFMANT A., 2001, *Les Modalités migratoires de l'archipel de Mayotte et de l'île de la Réunion : éléments de différenciation spatiale*, mémoire de DEA, université de la Réunion, 121 p.
- Les cartes ont été élaborées par les auteurs et réalisées avec le logiciel Philcarto 1.5 (<http://perso.club-internet.fr/philgeo>) par le laboratoire de cartographie de l'université de la Réunion (Bernard Rémy, Armelle Kaufmant).*